

LES AILES DU PRINTEMPS

Madame, Monsieur le Maire,

Nous vous contactons aujourd'hui dans le cadre d'un projet de science participative à l'échelle départementale, permettant à tous les habitants de Loire-Atlantique de s'investir dans un domaine qui nous est tous cher : **la protection de la biodiversité**.

À travers notre site <http://www.obsclac-acrola.fr/>, chaque habitant peut s'impliquer dans le recensement des nids d'Hirondelles rustiques et d'Hirondelles de fenêtre, 2 espèces emblématiques dont les populations nationales déclinent depuis 30 ans (source : Muséum National d'Histoire Naturelle de Paris).

Mais, que serait le printemps sans les hirondelles?

En quelques clics, vous pouvez entrer votre observation sur le site, en indiquant la localisation, l'espèce nichant, ainsi que le nombre de poussins. **La participation du grand public représente le ciment et la réussite de ce projet**, c'est la raison pour laquelle nous vous sollicitons.

Le Rectorat s'est engagé à relayer ces informations auprès de toutes les écoles du département, mais ce projet ne sera un succès qu'avec le **soutien des 207 communes de ce territoire**.

Ainsi, notre souhait serait que vous diffusiez auprès de vos habitants, de la manière dont vous le pouvez, l'affichette que vous trouverez ci-jointe et/ou le communiqué ci-dessous, sur votre site Internet, vos réseaux sociaux, votre magazine municipal...

Que serait le printemps sans les hirondelles ?

*Symbole de la fidélité puisqu'elles reviennent chaque année au même endroit pour nicher, elles annoncent dans l'esprit de chacun le retour des beaux jours. Pourtant leur effectif diminue de façon catastrophique. En effet, en 30 ans, l'**Hirondelle rustique** a perdu 42% de sa population et l'**Hirondelle de fenêtre** 39% (source : MNHN de Paris).*

Cette évolution se vérifie-t-elle localement ? Quelles mesures peuvent être mises en place pour les protéger à l'échelle de notre territoire ?

L'association ACROLA, en partenariat avec BRETAGNE VIVANTE et l'association HIRONDELLE qui œuvrent pour l'étude et la conservation des populations d'oiseaux à travers plusieurs programmes s'unissent pour l'acquisition de connaissances à l'échelle locale et continuent ce printemps le **projet de science participative pour le recensement des nids de ces deux espèces emblématiques**.

*L'objectif de ce recensement est de **préciser les tendances de présence et de répartition des hirondelles en Loire Atlantique grâce à l'implication du plus large public**.*

AIDEZ-NOUS À RECENSER LES NIDS D'HIRONDELLES!

Pour participer, c'est simple:

si vous voyez un nid d'hirondelles, connectez-vous sur www.obsclac-acrola.fr et laissez-vous guider...

***ObsClic-Acrola**, c'est participer en quelques clics à l'acquisition de connaissances sur ces espèces afin d'améliorer les programmes de protection et de conservation et ainsi, appréhender au mieux leur devenir.*

Réglementation:

Ces espèces sont protégées par le code de l'Environnement (Articles L411-1 à L411-6) et inscrites au sein de la liste nationale des espèces protégées. Sont alors interdits et punissables : la destruction de leur nid et des œufs, la mutilation intentionnelle, la capture ou l'enlèvement des oiseaux dans le milieu naturel et la perturbation intentionnelle notamment en période de reproduction. Sachez que la détention, le transport, la naturalisation, le colportage, la mise en vente, la vente, l'achat, l'utilisation commerciale ou non des spécimens prélevés en milieu naturel, morts ou vivants, sont **strictement interdits**.

Comment cohabiter?

- Favoriser l'installation ou instaurer des mesures compensatoires après la perturbation d'un nid : installation de nichoir adapté à l'espèce
- Limiter les désagréments des fientes d'hirondelles dans vos habitations : installation de planchette en bois sous les nids permettant d'éviter les salissures

Vous pouvez retrouver ces éléments sur le site Vivaria.fr :

<https://www.vivara.fr/catalogsearch/result/?q=nid+hirondelle>

Nous vous remercions par avance pour votre implication.

Bien cordialement,

Les associations : ACROLA – BRETAGNE VIVANTE et HIRONDELLE

